



« Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est s'engager dans une expérience humaine exceptionnelle et promouvoir des valeurs de solidarité et de civisme. C'est également une opportunité unique de découvrir l'importance du travail en équipe et d'apprendre les gestes qui sauvent des vies ».

DOSSIER DE CANDIDATURE JEUNE SAPEUR-POMPIER

Section SAINT-BENOÎT - Saison 2026 / 2030

Conditions de recrutement :

- Résider dans la commune de Saint-Benoît
- Être né(e) entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013
- Avoir une bonne moralité
- Réussir les tests écrits et sportifs
- Disposer d'une aptitude médicale à la pratique du sport
- Télécharger le dossier sur les pages Facebook de l'UDSP 974 et du SDIS 974, ainsi que sur le site : <https://udsp974.re>

Le présent dossier dûment complété doit être déposé à la Caserne des Sapeurs-Pompiers de Saint-Benoît, situé au 51 Chemin Goyaves, les samedis 11, 18, 25 avril et 2 mai de 8h00 à 12h00, accompagné obligatoirement des pièces suivantes :

- 1 lettre de motivation (10 lignes maximum)
- 1 certificat médical d'aptitude physique de moins de 12 mois
- 1 certificat de scolarité
- 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- 2 enveloppes préaffranchies au tarif en vigueur avec l'adresse du candidat
- 10€ (billets ou chèque à l'ordre de l'UDSP 974) pour les frais de dossier

« Seuls les dossiers complets seront recevables »

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Réunion
12 rue Jules Thirel BP 157
97863 Saint-Paul Cedex
☎ : 0692 091 670
✉ : udsp.974@yahoo.com



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Saison 2026 / 2030

CANDIDAT

NOM : Prénom(s) : Sexe : M F

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Nationalité :

Adresse :

Code postale : Ville :

Tél : / / / /

Adresse mail :@.....

Etablissement scolaire fréquenté :

PARENT N°1 ou REPRÉSENTANT LÉGAL N°1

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Code postale : Ville :

Tél : / / / /

Adresse mail :@.....

PARENT N°2 ou REPRÉSENTANT LÉGAL N°2

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Code postale : Ville :

Tél : / / / /

Adresse mail :@.....

SCOLARITÉ DU CANDIDAT

Nom de l'établissement scolaire fréquenté :

Adresse :

Code postale : Ville :

Tél : / / / /

Adresse mail :@.....

Classe actuelle :

SPORT / LOISIRS

Sport(s) pratiqué(s) :

Club d'adhésion :

Loisir(s) pratiqué(s) (hors sport) :

.....



AUTORISATION PARENTALE

Saison 2026 / 2030

Je soussigné(e) :

(père/mère/représentant légal*) de l'enfant :

l'autorise à participer aux activités des Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein de la section de Saint-Benoît

et le cas échéant aux manifestations suivantes :

- Cross départemental, régional et national ;
- Challenge de la qualité départementale, régionale et nationale (FINAT) ;
- Concours de manœuvres : Rassemblement Technique Départemental (RTD), Rassemblement Technique Régional (RTR) et Rassemblement Technique National (RTN) ;

Fait à : Le :

Signature(s) :

**Barrer les mentions inutiles*

Des informations précises seront communiquées aux parents ou représentants légaux en cas de participation (date, horaires, modalités,...)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Saison 2026 / 2030

Je soussigné(e).....

père/mère/représentant légal* de l'enfant :

Autorise pas,

N'autorise,

1) à fixer, diffuser, reproduire et utiliser l'intervention filmée ou photographiée (image et son ou image et son séparément) de mon enfant dans le cadre de sa participation aux activités/événements des Jeunes Sapeurs-Pompiers, pour la réalisation de supports de communication, de promotion ou de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers ou Sapeurs-pompiers. Ces documents n'ont pas vocation à être commercialisés.

2) à procéder à l'exploitation, sans contrepartie financière, de cette intervention filmée ou photographiée, en totalité ou par extrait sur tous supports et moyens de diffusion connus ou futurs (documents, réseaux sociaux, internet,...)

3) Cette autorisation est accordée à :

*La section concernée

*L'UDSP concernée

*Le SDIS concerné

*L'organisateur d'une manifestation (cross régional, cross national, challenge de la qualité régional, FINAT, concours de manœuvres (RTD, RTR, RTN,...))

Les images ou films ne pourront en aucun cas être dénaturés, ni détournés de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Cette autorisation est, valable pour une durée de cinq ans et révocable à tout moment.

Fait à : Le :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :



AUTORISATION DE SOIGNER OU D'OPÉRER

Saison 2026 / 2030

Ce document ne dédouane pas de l'obligation de joindre les parents le plus rapidement possible en cas d'accident ou de maladie. En effet, sauf urgence vitale, le principe est que seule leur autorisation demeure valable. Il est cependant important de faire signer ce document afin de faire prendre conscience aux parents qu'une intervention médicale peut avoir lieu sans leur autorisation.

Je soussigné(e).....

père/mère/représentant légal* de l'enfant :

autorise le responsable de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Benoît ou les accompagnateurs des déplacements :

- A faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions du médecin ;
- A faire hospitaliser mon enfant en cas de nécessité ;
- A permettre la sortie de mon enfant de la structure de soins, accompagné du responsable de la section JSP ou du responsable de la délégation ;

Je suis joignable au(x) numéro(s) de téléphone suivant(s) :

Téléphone 1 : Nom : / 069.....

Téléphone 2 : Nom : / 069.....

Fait à : Le :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

**Barrer les mentions inutiles*

Article L1111-4, Article L1111-5, Article R1112-34, Article R1112-35 et Article R1112-57 du Code de la santé publique